

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ**

AVIS n° 2025/09/11-04-CFVU

**Modifications de la structure haute de l'offre de formation 2024/2028
A compter de l'année universitaire 2026/2027 - Vague 1**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 11 septembre 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Christophe Pellegrino, Vice-président formation,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2023/03/16-09 du Conseil d'administration en date du 16 mars 2023 relative à la Structure haute de l'offre de formation (Contrat d'établissement 2024/2028) et portant également sur la demande d'accréditation des diplômes de 1er et 2ème cycles, ainsi que des diplômes des formations en santé de 3ème cycle,

Vu la délibération n°2024-09-24-17-CA du Conseil d'Administration en date du 24 septembre 2024, portant sur les modifications de l'architecture haute de l'offre de formation du contrat d'établissement 2024/2028 en vague 1,

Vu la délibération n°2024-10-17-10-CA du Conseil d'Administration en date du 17 octobre 2024, portant sur les modifications de l'architecture haute de l'offre de formation du contrat d'établissement 2024/2028 en vague 2,

Considérant les calendriers de paramétrage des plateformes de candidatures, pour la rentrée 2026, qui débutent antérieurement à la campagne annuelle de modifications de l'offre de formation,

Considérant la nécessité de modifier certains intitulés de mentions et parcours, pour 2026/2027, de l'architecture haute de l'offre de formation 2024/2028 ,

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article unique:

REND UN AVIS FAVORABLE aux modifications de la structure haute de l'offre de formation 2024/2028 , à compter de 2026/2027, présentées par les composantes de l'établissement.

Vague 1:

ALLSH - Facultés des arts, lettres, langues, sciences humaines

EJCAM - Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille

FDSP - Faculté de droit et science politique

INSPE - Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

IUT - Institut universitaire de technologie

PHARMA - Faculté de pharmacie

Cet avis rendu, à l'unanimité par les membres présents et représentés, est soumis au Conseil d'administration de l'établissement.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 38

Quorum : 20

Membres présents et représentés : 29

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

